



PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BON REPOS SUR BLAVET

Par arrêté préfectoral du 22/05/2019, une enquête publique est ouverte du 17 juin 2019, 9h00 au 17 juillet 2019, 17h00 à la mairie de Bon Repos sur Blavet (mairie siège Laniscat et mairie déléguée Saint-Gelven) sur la demande de la SAS Carrières de Saint-Lubin, représentée par M. Raphaël Roch, Lessard Carrières - 22210 Plémet, pour être autorisée à :

renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière pour trente ans, augmenter le périmètre exploité et approfondir le site, maintenir les installations fixes de traitements des matériaux, accueillir des matériaux inertes extérieurs. Le projet est situé lieu-dit Bellevue Saint Gelven à Bon Repos-sur Blavet.

La Mission régionale d'autorité environnementale a émis des recommandations sur ce dossier.

Le dossier, en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classées-industrielles/Enquêtes-publiques> sera accessible gratuitement sur un poste informatique situé à la mairie de Bon Repos sur Blavet, mairie siège Laniscat et mairie déléguée Saint-Gelven.

Le dossier complet comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Bon Repos sur Blavet (mairie siège Laniscat et mairie déléguée Saint-Gelven) aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

Mairie siège Laniscat : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mercredi de 9h à 12h00.

Mairie déléguée Saint-Gelven : du mardi au vendredi de 9 h00 à 12h00.

Le public peut formuler ses observations :

- sur le registre mis à sa disposition par la mairie de Bon Repos sur Blavet (mairie siège Laniscat et mairie déléguée Saint-Gelven)
- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Bon Repos sur Blavet siège Laniscat
- par courrier à la préfecture des Côtes-d'Armor bureau du développement durable BP 2370 place du Général de Gaulle 22023 Saint-Brieuc cedex **ou** par voie électronique : pref-icpe-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr du 17 juin 2019, 9h00 jusqu'au 17 juillet 2019, 17h00.

Les contributions reçues par courrier électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse sus-mentionnée.

Mme Catherine Desbordes, docteur en sciences et techniques de l'environnement, est désignée commissaire enquêteur. Elle recevra le public les :

Lundi 17 juin 2019	9h00 à 12h00 (mairie siège Laniscat)
Vendredi 21 juin 2019	9h00 à 12h00 (mairie déléguée Saint-Gelven)
Vendredi 28 juin 2019	9h00 à 12h00 (mairie déléguée Saint-Gelven)
Mercredi 17 juillet 2019	14h00 à 17h00 (mairie Laniscat)

Toute information peut être demandée auprès de M. Raphaël Roch, responsable du projet, à l'adresse mail suivante roch.lessard@orange.fr ou par téléphone au n° 06-22-76-22-26.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Bon Repos sur Blavet (mairie siège Laniscat) et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à une autorisation assortie de prescriptions, soit à un refus.